

Commune de la Tène

Conseil général du 19 février 2015

05 FEV. 2015

Motion de la commission des sites de loisirs et des espaces publics

Le Conseil Général invite le Conseil communal à amener des propositions qui permettront un développement structurel et organisationnel de la zone de résidents du camping de la Tène. Le but de ces aménagements sera:

- De garantir un bénéfice d'exploitation à long terme de la structure existante
- D'apporter des structures de confort adaptées à la demande actuelle
- De proposer des innovations permettant d'augmenter le rendement du bénéfice d'exploitation de la structure

Développement

La commune de la Tène possède un fleuron touristique hors du commun. Un camping idyllique qui permet aux touristes de passage de séjourner dans notre commune en profitant d'un accès direct au lac et d'une tranquillité inégalée. Une zone de caravanning résidentiel garantissant à une centaine de famille de résidents les mêmes conditions. Actuellement ces 2 zones résidentielles (l'île et le continent) offrent des parcelles de surfaces diverses sans aucun aménagements de confort sur ces parcelles (amenée d'eau et d'électricité et évacuation des eaux usées, par exemple). Une réflexion et une analyse de la situation, induisant la pose d'options stratégiques claires, qui permettront l'élaboration d'un projet d'investissement à moyen terme semble indispensable aux membres de la commission.

Il apparaît également aux membres que le rendement financier du camping risque de baisser à moyen terme et voir de nous coûter à long terme, si aucune mesure d'assainissement et d'investissement n'est prise. La commune a déjà investi ces dernières années des sommes importantes dans le camping de passage et dans les infrastructures sanitaires, nous nous devons d'avoir une vision pro-active sur l'avenir.

Nous avons aujourd'hui l'opportunité de développer un objet d'exception sur ce site !

Conclusion

La commission est prête à s'investir et à participer à la réflexion mais elle a besoin de savoir si le conseil général la soutient en mandatant officiellement le conseil communal à aller de l'avant pour un projet d'avenir concernant le camping.

L'acceptation, par votre autorité, de cette motion sera un signe clair pour tous les acteurs politiques et stratégiques de notre commune.

Les signataires:



Maurice Binggeli



Patrick Albert



Broennimann Erich



Luthi Michel




Siliprendi Rémo

Bonjour,

Marin, le 11.02.2015

Merci de mettre cette motion à l'ord. du CG du B.2.

Cordialement

Le président de		la Com. SLEP:	
R	05 FEV. 2015	<input checked="" type="checkbox"/> transmis à ^{cc/la}	M. Buggeli
adm.		<input checked="" type="checkbox"/> copie électr. à	5 CC 1431 32
	CC le	<input type="checkbox"/> agenda	
		<input checked="" type="checkbox"/> décision + 03 CC	
		<input type="checkbox"/> suspens / à classer	